



PROCURATION

Assemblée générale – Limoges 1^{er} avril 2015

Je soussigné, (mandant)

Nom Prénom

Etablissement

Donne procuration (mandat) à

Etablissement

Pour effectuer en lieu et place et pour mon compte les formalités de vote relatives à l'élection au conseil d'administration de l'association APACHES.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite « **BON POUR POUVOIR** »

Je soussigné, (mandaté)

Nom Prénom

Etablissement

Représentant

Etablissement

Accepte par la présente le rôle de mandaté, d'ordre et pour compte du signataire précédent pour exécuter en ses lieu et place les formalités de vote relatives à l'élection au conseil d'administration de l'association APACHES.

Fait à, le

Signature du mandaté

Pour pouvoir participer aux opérations de vote, le mandaté doit impérativement être en possession de l'original de la présente procuration.

Rappel : Chaque membre actif a droit à une voix. Le vote par procuration est autorisé dans la limite de deux procurations par membre actif présent (Cf. Statuts de l'association APACHES, Article 8)